

INFORMATIONS RENTRÉE SCOLAIRE

Bonjour,

Voici les informations importantes qui vous permettront de bien planifier la rentrée scolaire à l'école secondaire Pointe-Lévy.

ACCUEILS ADMINISTRATIFS

Les élèves devront se présenter à la cafétéria de l'école selon l'horaire suivant :

Jeudi 22 août 2024

8 h 00 à 12 h : PALS secondaire 1 et 2

13 h 00 à 18 h 00 : PALS secondaire 3-4-5

Vendredi 23 août 2024

9 h 00 à 12 h 00 : PEC, FMSS et secondaire 3
(Formation générale et tous les programmes, sauf PALS)

13 h 00 à 18 h 00 : Secondaire 4 et 5 (formation générale et tous les programmes, sauf PALS)

N.B. : Si vous avez PLUS D'UN ENFANT À NOTRE ÉCOLE, présentez-vous à la date la plus éloignée. Vous serez assurés que nous avons tous les manuels disponibles à ce moment. Exemple, vous avez un enfant aux PALS en 1^{re} secondaire et un enfant en PEI 5^e secondaire, présentez-vous le vendredi entre 13 h 00 et 18 h 00.

Prévoir environ **45 minutes** lors de votre visite. Chaque élève recevra à ce moment ses manuels scolaires, ses cahiers d'exercices et son numéro de casier. Les manuels scolaires requis pour les cours sont prêtés aux élèves en début d'année scolaire et ils sont consignés à leur dossier respectif par un système de code à barres. Ceux-ci en ont la responsabilité et ils devront payer les coûts relatifs au bris ou à la perte d'un manuel.

ORDINATEUR CHROMEBOOK

Un Chromebook est prêté à chaque élève. L'élève en est responsable pendant toute la durée de son cheminement à notre école. Les parents devront assumer les frais de réparation ou de remplacement en cas de bris ou de perte.

- Le cadenas est obligatoire pour tous les élèves. Il faut le prévoir lors de l'accueil administratif.

Important : Il est important de noter qu'il n'y a pas de liste de fournitures scolaires sauf pour les élèves du 1^{er} secondaire. Puisque la majorité de nos enseignants n'ont pas de demandes spécifiques, votre enfant pourra se procurer durant l'été les effets de base, tels crayons, feuilles mobiles, cahiers, cartables, index séparateurs pour chaque matière. S'il y avait un besoin spécifique pour une matière, votre enfant en sera informé lors de son premier cours avec l'enseignant (si vous ou votre enfant ne pouvez pas vous présenter à la journée prévue pour l'accueil administratif, s.v.p. communiquer avec le secrétariat de votre unité).

Si votre enfant ne fréquentait pas notre école pour l'année 2024-2025, il serait très important de nous aviser dès maintenant.

PAIEMENT

Lorsque vous ou votre enfant vous présenterez à l'école pour recevoir les manuels scolaires, il faudra aussi acquitter le montant de la facture scolaire pour l'année 2024-2025. La facture sera accessible sur le portail Mozaïk au plus tard le 21 août. Un courriel vous sera envoyé pour confirmer la disponibilité des factures.

Modes de paiement acceptés :

- Argent
- Chèque
- Carte de débit
- Carte de crédit
- Paiement en ligne (Desjardins, BMO, BNC et Banque Laurentienne).

Pour le paiement en ligne, nous vous invitons à porter attention aux éléments suivants :

- Afin d'effectuer ce dernier, vous devrez ajouter le Centre de services à vos fournisseurs sur le site de votre institution bancaire. Pour faire la recherche du fournisseur, vous devrez seulement inscrire le mot NAVIGATEURS et sélectionner Centre de services scolaire des Navigateurs – Effets scolaires.
- Un délai minimum de 48 heures est à prévoir pour que le processus soit complété et que le paiement soit enregistré au dossier de l'élève. Si vous optez pour ce mode de paiement, nous vous demandons d'imprimer et d'apporter avec vous le numéro de confirmation. Une preuve de paiement sera acceptée si vous ne pouvez payer dans le délai requis.
- Si vous avez plus d'un enfant à notre école, vous devez faire un paiement par enfant. Le numéro de référence est unique.

IMPORTANT : Si vous souhaitez prendre une entente de paiement, il faut communiquer avec nous avant les journées d'accueil, par courriel, en mentionnant le nom de votre enfant et les dates proposées de versement à l'adresse suivante ptelevy-adm@cssdn.gouv.qc.ca . Vous pouvez également présenter une demande d'aide financière à la fondation de l'école. Consultez le site web de la fondation pour plus d'informations <https://www.feepl.org/>

CASIER (TRÈS IMPORTANT)

Le cadenas est obligatoire pour la présente année. Tous les élèves auront un ordinateur et nous souhaitons éviter les vols.

Vous recevrez le numéro de casier avec la facture scolaire lors de l'accueil administratif. Tout changement devra être autorisé par la direction.

Si votre enfant est nouveau à l'école et n'a pu choisir son partenaire de casier, nous ferons le jumelage de notre côté.

Chaque élève devrait avoir un cadenas supplémentaire pour les cours d'éducation physique.

PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉCOLE (informations supplémentaires à venir en août)

27 août : Tous les élèves de l'école. Pour les élèves en FMSS, ils se présenteront sur rendez-vous le 27 août et débiteront officiellement le 28 août.

SITE WEB DE L'ÉCOLE

Pour toute autre information, nous vous invitons à consulter le cahier de la rentrée sur le site web de l'école.

<https://cssdn.gouv.qc.ca/pointe-levy/information/rentree-scolaire/> dans la section Information sous l'onglet Rentrée scolaire.

Pour nous rejoindre

418-838-8402

PALS :
Poste 21413

Secondaire 4, 5, PEI et FMS :
Poste 21406

Secondaire 3, LM, RB, PEC , ILSS
Poste 21415

Bonne rentrée !

L'équipe de direction de l'École Pointe-Lévy